

17 mai 2024 -20:24

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Instauration d'un indice de durabilité

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal instaurant un « indice de durabilité » pour les lave-linges et les téléviseurs.

L'instauration d'un tel indice sur la base de la loi sur la promotion de la réparabilité et la durabilité des biens devrait permettre aux consommateurs de s'informer sur la réparabilité et la durée de vie attendue de ces appareils lors de leur achat.

Cette loi impose également d'aligner les obligations applicables au calcul d'un indice de durabilité pour certains groupes de produits autant que possible sur ce qui est développé dans d'autres pays. L'on évitera ainsi de créer une charge administrative supplémentaire consécutive aux différentes obligations. La France impose un indice de durabilité pour les lave-linges et les téléviseurs qui entrera en vigueur à partir du 7 avril 2025 et le projet instaure une réglementation identique pour la Belgique.

Le projet instaure en Belgique, une réglementation identique à la France qui imposera un indice de durabilité pour les lave-linges et les téléviseurs à partir du 7 avril 2025 et. Un tel alignement permet d'éviter de créer une charge administrative supplémentaire pour les entreprises présentes sur le marché des deux pays.

Le projet établit enfin les responsabilités et les obligations en matière de calcul et de communication de l'indice de durabilité. Elles sont calquées sur celles qui prévalent pour l'indice de réparabilité.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://khattabi.belgium.be>
info@khattabi.fed.be

Adrien Volant
Porte-parole (FR)
+32 497 82 39 56
adrien.volant@khattabi.fed.be

Mathias Bienstman
Porte-parole (NL)
+32 499 77 68 06
mathias.bienstman@khattabi.fed.be

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys
Porte-parole
+32 479 90 90 77
nele@bertrand.fed.be